



Aujourd'hui 13 avril 2024. C'est le 191^{ème} jour de la guerre génocidaire d'Israël contre les Palestiniens.

Un massacre qui survient 76 ans après un autre massacre, le 9 avril 1948, celui de Deir Yassin à l'ouest de Jérusalem où les milices sionistes ont organisé un ratissage systématique maison par maison, tuant plus de 100 habitants et précipitant l'exode des survivants et le nettoyage ethnique.

A ce jour OCHA dénombre 33207 morts. 75933 blessés. Des milliers de disparus.

Ces 6 mois d'atrocités qu'Israël justifie par l'évènement d'octobre, qui ne s'est même pas déroulé comme les médias nous l'ont raconté, n'en finissent pas d'insulter notre intelligence et notre humanité.

Agitant cyniquement tantôt une trêve, tantôt un cessez-le-feu - à durée déterminée ou indéterminée -, devant une population réduite à s'entasser dans des conditions pires qu'un élevage intensif de volaille, l'ONU n'a toujours pas évoqué de sanctions contre Israël, laissant de fait les mains libres à Netanyahu pour continuer sa guerre non pas contre le Hamas mais contre toute la population palestinienne, à Gaza, en Cisjordanie, à Jérusalem. Faisant semblant de céder devant les gros yeux de l'hypocrite Biden, il vient d'offrir 500 000 tentes à la population de Rafah avant de lancer son offensive sur la ville surpeuplée et qui vit depuis des jours dans l'attente de l'assaut annoncé.

En France, alors que même Macron dénonce maintenant le massacre de la population palestinienne, le Sénat toute honte bue, a reçu mercredi le président du Parlement israélien, Amir Ohana.

Ce Parlement qui depuis la création de l'État d'Israël, a construit les bases juridiques d'un régime de terreur et de discriminations en fonction des origines. « Juif » ou Palestinien n'ont pas les mêmes droits concernant l'entrée sur le territoire, l'accès à la terre ou la citoyenneté, ou le droit à l'autodétermination.

Ce Parlement qui organise la « légalisation » en droit israélien des violations du droit international, que ce soit en Israël ou dans les territoires occupés et qui se traduit pour les Palestiniens par la privation de leur terre, de leurs droits civiques, d'une éducation, de la santé, de la possibilité de fonder une famille ; ou encore par des punitions collectives, comme le blocus de Gaza ou les démolitions de maisons, ou la simplification et l'accélération du vol des terres et de construction de colonies ; par l'aggravation considérable des conditions dégradantes et inhumaines dans lesquelles Israël arrête et maintient en détention quelque 10 000 Palestiniens dont 200 enfants, en dehors de toute règle et de manière totalement arbitraire. Des lois qui n'empêchent pas l'État israélien de négocier avec succès avec le monde entier les conditions de tirer le plus grand profit de cette politique de purification ethnique.

Dernièrement, ce Parlement, dont le Président est accueilli avec respect par le Sénat, a voté un texte s'opposant à la création d'un État palestinien, au prétexte que ce serait « une récompense au terrorisme », et dans le même esprit, une loi permettant d'arrêter et d'emprisonner des enfants de 11 à 14 ans, pour fait de terrorisme (jet de pierre sur l'armée d'occupation), loi qui ne s'applique qu'aux enfants palestiniens, évidemment.

Et encore une autre loi autorisant Netanyahu à interdire les médias étrangers qui « portent atteinte à la sécurité d'Israël », pour censurer toutes les voix qui dénoncent la guerre meurtrière à Gaza.

En recevant le Président de cette assemblée, Gérard Larcher, qui s'était déjà rendu en Israël dès le 20 décembre et qui avait organisé avec Yaeël Braun-Pivet la manifestation du 12 novembre à laquelle participait le Rassemblement national, réaffirme son soutien à cette politique israélienne de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et intention génocidaire. Notre pays et les Droits de l'Homme n'en sortent pas grandis.

Dimanche, le résistant Wald Daqqa est mort en prison, victime de mauvais traitements, de torture et de privation de soins. L'occupation israélienne refuse de restituer le corps à sa famille. Palestinien de 48, c'est-à-dire avec la citoyenneté israélienne, membre du FPLP, il a été arrêté le 25 mars 1986 et condamné par un tribunal militaire israélien, pour son appartenance à une cellule armée palestinienne, responsable de l'enlèvement et du meurtre d'un soldat israélien en 1984. Bien que non présent au moment des faits, il a été condamné à la perpétuité. En 2012, la perpétuité a été ramenée à 37 ans. Il aurait dû sortir en mars 2023. Mais en 2018, il a été condamné à deux ans de détention supplémentaires pour avoir fait passer des téléphones portables au sein de la prison.

Depuis 2022, il développait un cancer de la moelle osseuse pour lequel ses geôliers, lui refusaient les soins appropriés. Au cours de ses 40 années de détention, il n'a cessé d'écrire et de se battre pour l'amélioration du sort des prisonniers. Résistant sur tous les fronts, il se maria en prison et réussira à faire sortir du sperme de prison ce qui lui permettra de devenir père d'une petite Milad (qui veut dire naissance) en 2020. Je voudrais vous lire quelques extraits de ces écrits, qui traduisent bien la lutte et l'état d'esprit de tout un peuple.

Un lieu sans porte

Un jour, après son retour d'une excursion à la mer, j'avais promis par téléphone à Milad de l'y emmener la prochaine fois. Elle avait marqué une pause pendant quelques secondes, hésitant à répondre, comme si elle ne voulait pas me choquer, avant de me dire finalement : « *Non, tu n'as pas de porte.* »

Pendant longtemps, chaque fois que Milad m'a appelé au téléphone, en disant « *Papa, où es-tu ?* », j'ai évité d'utiliser le mot « *prison* ». Je craignais que ce n'en soit trop pour elle, à son âge encore si tendre, de se mettre à vivre avec ce mot et ses lourdes implications. Par ses visites, Milad a fini par comprendre ce qu'est une prison, bien avant d'avoir appris le sens du mot. Pour elle, c'était un endroit sans porte, où son père était confiné et qu'il n'était pas en mesure de quitter. Et, pour elle, s'il n'y avait pas de porte, il ne pourrait non plus y avoir d'excursion vers l'océan.

Dès les tout premiers instants de leur existence, nos enfants en viennent à comprendre la réalité des murs, des barrières et des check-points. Ils le font longtemps avant qu'on ne les introduise au mot « *occupation* ». C'est ainsi que nous nous posons une question frustrante, mais d'une extrême importance pour leur éducation : comment transformer le sentiment d'oppression engendré par cette réalité en une force d'action positive, qui pourrait contribuer à l'épanouissement constructif de leurs jeunes personnalités en plein développement ?

En fin de compte, cela n'avait guère d'importance si elle m'entendait recourir au mot « *prison* ». Dans son cœur, elle avait déjà ressenti ce qu'il signifiait : c'est un lieu sans porte.

Mon oncle, donne-moi une cigarette

Une fois qu'il a fini de nous entraver, le garde prend la direction du véhicule censé transporter les prisonniers. Puis j'entends une voix émanant de la cellule derrière moi « *Mon oncle, donne-moi une cigarette.* »

La voix sort de nouveau de la cellule, plus forte, plus désespérée. « *Mon oncle, mon oncle, donne-moi une cigarette !* » Je regarde à nouveau dans la cellule et j'appelle la voix. « *Où es-tu ?* » « *Je suis ici, tout en bas !* »

Je regarde par la fente par où les prisonniers reçoivent leur nourriture et ont les mains entravées avant d'être sortis de la cellule, et je vois un enfant qui n'a pas plus de douze ans. Un gosse qui demande une cigarette. Je ne savais comment lui répondre. Devais-je lui donner une cigarette ou lui apprendre les dangers de la cigarette, comme le font les adultes avec les enfants en dehors de la prison ?

J'étais soudain effrayé d'être interpellé de cette façon. En prison, nous n'avons pas l'habitude de nous adresser les uns aux autres en recourant à des titres honorifiques sociaux qui délimitent nos âges. Sans égard pour les différences d'âge qui peuvent exister entre nous, nous nous adressons en disant « *mon frère* » ou « *camarade* » ou encore, plus récemment, « *combattant* ».

J'ai regardé l'enfant avec empathie pour sa forte envie d'une cigarette. Cette envie ne concerne pas le flux de nicotine, mais plutôt la connotation qui accompagne la cigarette. Effrayé, n'étant qu'un simple enfant dans l'univers très dur de la prison, il voulait devenir un homme très rapidement. Tous deux nous avons peur. J'avais peur du temps qui s'était écoulé et il avait peur de celui qui ne s'était pas encore écoulé. J'avais peur du passé et il avait peur du futur.

Il ne fumait pas mais essayait de dissiper cette image d'un enfant qui restait si irrésistiblement accrochée à lui. Dans l'univers de la prison, face à la cruauté des gardiens, l'enfance est un fardeau. Sachant qu'il lui faudrait faire face à des années d'emprisonnement, il cherchait à se débarrasser de sa vulnérabilité et de son innocence, dont il n'avait manifestement plus que faire, puisque cela n'avait fait aucune différence aux yeux du juge qui l'avait condamné à quatre ans.

Quand on le sortit de la cellule, en attendant le transport, je le regardai et j'imaginai qu'il était mon propre fils. Je voulais de toutes les fibres de mon être l'étreindre dans mes bras et, comme ces sentiments paternels me submergeaient tout entier, je ressentis un désir envahissant de pleurer. Mais je dissimulai mes sentiments. Je ne

voulais pas briser l'image de l'homme qu'il voulait à présent devenir. Je marchai vers lui afin de lui serrer la main comme à un camarade, et à un rival, en lui demandant : « *Comment vas-tu, combattant ?* »

Voilà ce qu'est ce peuple palestinien et ses enfants. Des enfants grandis trop vite et endurcis du fait d'un univers qui leur refuse l'enfance. Des enfants et un peuple qui refusent de céder quelles que soient les conditions que l'occupant leur impose. Et c'est pourquoi la Palestine qui possède un tel peuple survivra. Tant qu'elle résiste la Palestine existe, quoi qu'en disent ses occupants et leurs complices.

Nous dédions cette manifestation à Walid Daqqa et aux autres prisonniers morts en prison, aux 33 000 Gazaouis massacrés, aux milliers de blessés et de disparus, aux plus de 2 millions de Gazaouis qui résistent toujours et qui sont las de livrer leurs témoignages auquel le monde oppose une si cruelle indifférence.

A tous les dirigeants de ce monde, nous disons arrêtez de vous moquez de nous et des Palestiniens avec vos déclarations sans suite. Le moyen le plus rapide pour mettre fin à la guerre, c'est d'arrêter la livraison d'armes à Israël, d'arrêter le commerce avec Israël, de rappelez vos ambassadeurs de ce pays hors-la-loi.

Il faut réellement et urgemment un cessez-le-feu et pour cela imposer de réelles sanctions à Israël.

La France doit rompre tout accord économique, culturel, scientifique, diplomatique avec Israël.

L'Union européenne doit rompre l'accord d'association avec Israël.

A notre niveau, refusons d'acheter les produits israéliens, refusons d'assister aux compétitions auxquels participent des Israéliens. Et en particulier faisons campagne contre la participation d'Israël à l'Eurovision et aux Jeux olympiques. Continuons à nous mobiliser pour la justice pour la Palestine.

Israël n'a aucun droit sur la Palestine. Vive la résistance palestinienne ! Cessez-le-feu tout de suite !